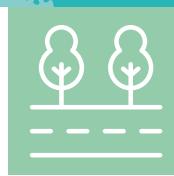




1.14



Bien entretenir la végétation des bords de route

Les guides pratiques de la charte des arbres

BIEN ENTREtenir LA VÉGÉTATION DES BORDS DE ROUTE

Les dépendances vertes des bords de route jouent un rôle important et assurent de nombreuses fonctions environnementales et sécuritaires. Les pratiques d'entretien décrites dans ce guide permettent de maintenir les haies, talus, fossés et accotements dans un bon état de fonctionnement, notamment écologique.

Préconisations techniques

1 - Respecter les périodes d'entretien

Afin d'éviter la période de nidification des oiseaux, l'entretien des haies doit se faire en dehors de la période allant du 16 mars au 15 août.



Nidification de grives

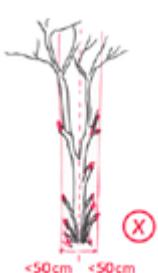
2 - Ne plus utiliser le broyeur et préférer le lamier à couteaux ; n'intervenir que sur les repousses

Le passage du broyeur sur la haie entraîne l'éclatement des branches, et favorise les maladies et le vieillissement précoce des plants. Le passage du lamier sur les repousses (de faibles diamètres) permet une coupe nette, plus respectueuse du végétal.

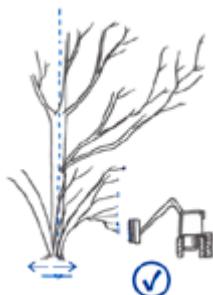


Éclatement des branches, dû au broyeur

3 - Ne pas tailler plus loin que l'aplomb du fossé



© Label Haie



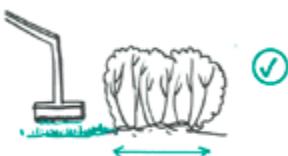
Un passage de machine au ras du tronc a entraîné une blessure conséquente

Pour permettre à la haie de se développer latéralement et pour limiter les risques de blessures des troncs par les machines.

De manière générale (bords de route sans fossé), il convient de laisser de la place à la haie et de limiter l'entretien latéral aux besoins sécuritaires.

4 - Ne pas broyer entre les arbres

Pour permettre la régénération naturelle spontanée. Sauf projet paysager spécifique et ponctuel



© Label Haie

5 - Ne pas réaliser de taille sommitale

Pour permettre la formation d'une haie multi-strates. **Sauf en cas de besoin de visibilité lié à la sécurité routière.**



© Label Haie

6 - Éviter de faucher à ras du sol

Idéalement, remonter les hauteurs de coupe à 10 cm (pour éviter une repousse trop rapide et pour préserver certaines plantes rases comme les trèfles et lotiers). Laisser l'herbe aller à maturité dans les zones non passantes et ne gênant pas la visibilité.

7 - Curer le fossé par tronçons et éviter de le surcreuser

Lors du curage, éviter le reprofilage des côtés du fossé. Étaler le travail sur plusieurs années pour maintenir des zones refuge et permettre la recolonisation par la végétation de la partie mise à nue. Le curage des fossés doit se faire entre juillet et janvier, en dehors des périodes de reproduction des amphibiens.

1
Respecter les périodes d'entretien

4
Ne pas broyer entre les arbres

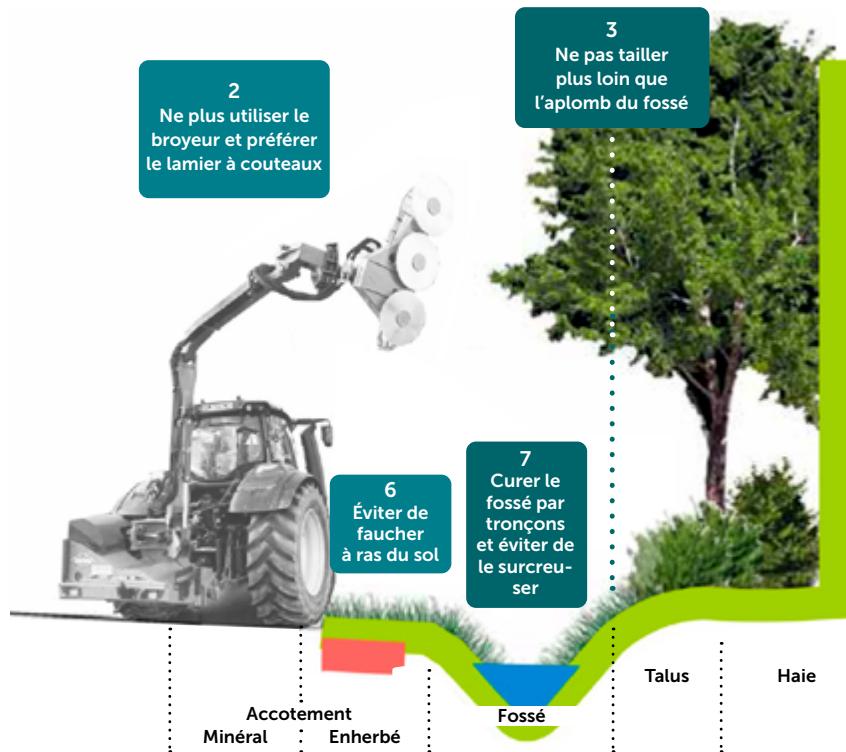
5
Ne pas réaliser de taille sommitale, sauf en cas de besoin de visibilité

2
Ne plus utiliser le broyeur et préférer le lamier à couteaux

3
Ne pas tailler plus loin que l'aplomb du fossé

6
Éviter de faucher à ras du sol

7
Curer le fossé par tronçons et éviter de le surcreuser



Ces préconisations sont issues du *Guide de gestion des dépendances routières de Nantes métropole (2013)* et du *Guide de la gestion durable des halles (Département 44-2021)* (en périodes d'entretien de

haies se calent sur celles imposées aux agriculteurs dans le cadre de la PAC*.



Interdiction réglementaire*

Conclusion



La végétation des bords de route abrite des habitats riches et variés pour la faune et la flore. Accotements, fossés, talus et haies remplissent également des fonctions environnementales importantes. Une adaptation du calendrier d'intervention, du matériel d'entretien et des modes opératoires sont nécessaires pour que ces fonctions soient assurées.

ANNEXE 1 LES FONCTIONNALITÉS DES HAIES

En plus de leur rôle paysager, les haies remplissent de nombreuses fonctions :

Une fonction écologique

Lieux de reproduction, d'alimentation et/ou de repos de nombreuses espèces. Constituantes de la Trame verte.



Une fonction hydraulique et épuratrice

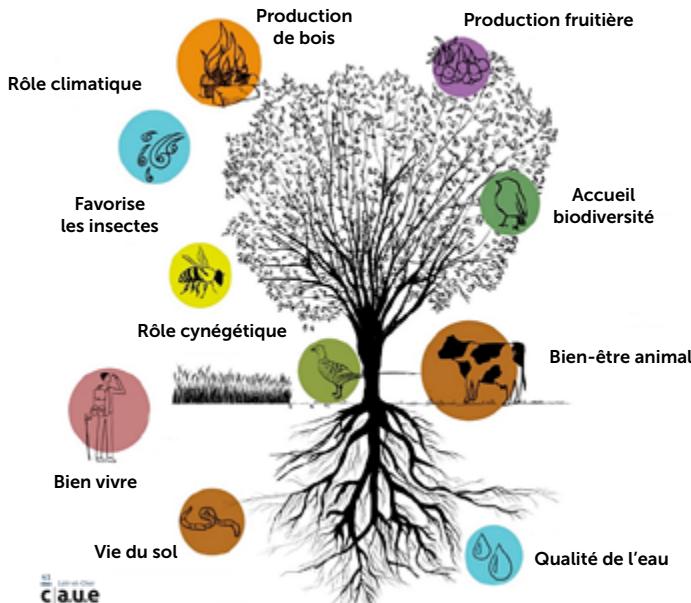
Lutte contre les inondations et l'érosion. Filtration des polluants.

Une fonction de production

Production de fruits et de bois pour des filières diversifiées et stockage de carbone.

Une fonction micro-climatique

Protection des cultures, des animaux et bâtiments des vents dominants, intempéries et sécheresses.



La haie fait partie des continuités végétales des bords de routes. Les talus enherbés, fossés et accotements remplissent également des fonctions d'intérêt général (sécurité routière, épuration des eaux, habitats naturels, éléments paysagers). La faune et la flore peuvent y être riches et diversifiées (roseaux, massettes, joncs...).

ANNEXE 2

QUI FAIT QUOI SUR LE TERRITOIRE DE NANTES METROPOLE ?

La végétation des accotements, du fossé, du talus et de la haie des bords de route doit être entretenue pour répondre aux besoins sécuritaires.

Le propriétaire de la haie (public ou privé) a l'obligation légale d'élaguer les arbres et arbustes en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation ou les panneaux. En pratique, en bords de route hors agglomération, ce sont **les services**

voirie des pôles de proximité qui entretiennent les haies car la métropole est responsable de la sécurité de son réseau routier.

Si une branche à gros diamètre (> 15-20 cm) doit être coupée, le pôle peut missionner **une entreprise d'élagage**. Une mise en demeure envoyée par **la commune ou la métropole** peut également contraindre le propriétaire à faire réaliser l'élagage.

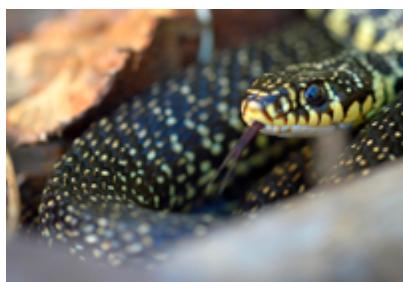
ANNEXE 3

PRÉSENTATION DE QUELQUES HABITANTS DE LA HAIE

Les haies abritent des espèces protégées, inventoriées notamment dans l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine.



Nicheur en fort déclin en Pays de la Loire, le tarier pâtre est présent dans les haies et les milieux broussailleux.



La Couleuvre verte et jaune, espèce protégée et inoffensive, fréquente les endroits chauds et secs tels que les lisières ainsi que les habitats bocagers car elle est volontiers arboricole.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les fiches focus espèces de l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine

Disponible sur

observatoire-biodiversite.nantesmetropole.fr

Le Cahier des charges pour une gestion durable des haies du Label Haie.

Disponible sur

labelhaie.fr/cahier-des-charges-gestion-durable-haies/

Le règlement de voirie de la métropole

Disponible sur www.metropole.nantes.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Le guide de gestion durable des haies (Département de Loire-Atlantique, 2021)

Disponible sur

www.ligne.fr/medias/2022/02/Guide_de_la_gestion_durable_des_haies_-loire-atlantique-oct-2021.pdf

LES GUIDES PRATIQUES DE LA CHARTE DES ARBRES

- 1.1 Les abords des arbres : comment les définir
- 1.2 Prendre en compte les arbres lors de l'élaboration du programme
- 1.3 Concevoir avec les arbres existants
- 1.4 Déterminer l'emplacement des racines
- 1.5 Protéger les arbres pendant les travaux
- 1.6 Prévenir et résoudre les désordres racinaires
- 1.7 Recenser les arbres / les patrimoines arborés
- 1.8 Évaluer la valeur des arbres
- 1.9 Évaluer l'indice canopée
- 1.10 Évaluer les dégâts causés aux arbres et demander réparation
- 1.11 Le lierre et la gestion des arbres
- 1.12 Lutter contre le chancre coloré du platane
- 1.13 Guide pratique des arbres à l'attention des propriétaires et copropriétaires
- 1.14 Bien entretenir la végétation des bords de route

ACCROÎTRE et RÉGÉNÉRER

- 2.1 Les arbres et les réseaux enterrés
- 2.2 Concevoir un projet avec de nouveaux arbres
- 2.3 Préparer le sol pour de nouveaux arbres
- 2.4 Pieds d'arbres : planelages et cie
- 2.5 Quelles espèces choisir
- 2.6 Les mélanges terre-pierres
- 2.7 Les dalles de répartition
- 2.8 Les caissons enterrés

VALORISER et MOBILISER

- 3.1 Recenser et valoriser les arbres remarquables
- 3.2 Les filières bois

les guides déjà parus les guides à paraître

Tous les guides sont disponibles à l'adresse internet :
metropole.nantes.fr
ou sur demande par mail à jardins@mairie-nantes.fr

